

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

149842

Déclaration de Maladie : N° S19-0046201

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4236 Société : RAT

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : HARAKAT Wafa Date de naissance : 25/06/1954

Adresse : Jar Halak, Rue Jdel Ayakki C/C

Tél. : 0663.444.000 Total des frais engagés : 2033,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 28/12/2022

Nom et prénom du malade : HARAKAT WAFA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection gynécologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 15/02/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
28/12/22	C.S.		AG	DR. ADNANE TIFI CHIRURGIE CANCEROLOGIQUE 8, rue Ibnou Yaâia El Ifrani Tél : 0522 364 354 - Fax : 0522 364 355
30/12/22	C.S.		AG	DR. ADNANE TIFI CHIRURGIE CANCEROLOGIQUE 8, rue Ibnou Yaâia El Ifrani Tél : 0522 364 354 - Fax : 0522 364 355

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL MOUNA Tél : 05.22.36.26.69 Centre de Pavlogie Sociale CASAPATH 6, Rue des Hôpitaux - Résidence du parc 1er étage N° 10 - Casablanca Tél : 05.22.21.13.46	30/12/22	633.60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Centre de Pavlogie Sociale CASAPATH 6, Rue des Hôpitaux - Résidence du parc 1er étage N° 10 - Casablanca Tél : 05.22.21.13.46	28/12/22	EX	1400 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur AFIFI Adnane

Doctorat d'Etat de la Faculté de Médecine d'Angers.

Ancien Praticien Hospitalier des Hopitaux R.S de Nantes.

CHIRURGIE CANCEROLOGIQUE

GYNECOLOGIQUE ET MAMMAIRE

CHIRURGIE PLASTIQUE ET RECONSTRUCTRICE DU

SEIN

8 Rue Ibn Yalaa El Ifrani . Quartier Racine. Casablanca

Tél : 0522 364 354. Tél et Fax : 0522 364 355

Email : cabinet.afifi@gmail.com

Casablanca le 30/12/22

Dr. Adnane AFIFI
HIRURGIE CANCEROLOGIQUE
GYNECOLOGIQUE ET MAMMAIRE
8, rue Ibnou Yaala El Ifrani
CASABLANCA - (Quartier Racine)
Tél : 0522 364 354 - Fax : 0522 364 355

PHARMACIE LA SOURCE
Dr. EL MOUMNI MOUNA
6-7 Rue Ain Asserd
CIL - Casablanca
Tél: 05.22.36.24.85 / 05.22.36.26.69



HARAKAT Wafa

222,-



AUGMENTIN

1 SACHET X 2 PAR JOUR, pendant 8 jours



NALGÉSIC

2 CP PAR JOUR



NOVEX

347,- INJECTION/ JOUR, pendant 8 jours



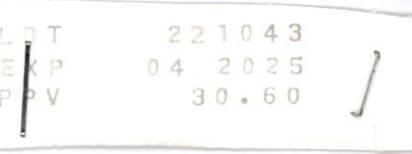
OSMOSINE

34,- SIROP



633,60

Dr. Adnane AFIFI
CHIRURGIE CANCEROLOGIQUE
GYNECOLOGIQUE ET MAMMAIRE
8, rue Ibnou Yaala El Ifrani
CASABLANCA - (Quartier Racine)
Tél : 0522 364 354 - Fax : 0522 364 355



Dr. Amal BENKIRANE

Professeur d'Anatomie Pathologique
Ex. Enseignante à la Faculté de
Médecine de Casablanca



Dr. Lamia JABRI

Professeur d'Anatomie Pathologique
Ex. Enseignante à la Faculté de
Médecine de Casablanca

CASAPATH

DEMANDE D'EXAMEN ANATOMO-CYTOPATHOLOGIQUE

De la part du Dr : Amal

Nom et prénom du patient : Mme ITARAKAT WAFA

Age : 67 ans Sexe : f Ref (labo : 10715283)

Date de prélèvement :

Renseignements cliniques et paracliniques :

Patient de 67 ans, avec ateo de carcinome épidermoïde du col utérin (stade I b2) traité en 2021 par Radio-chimiothérapie adjuvante, puis chirurgie avec reprise complète adjuvantement sur les scanner de surveillance : appariion l'en hypermétabolisme inguinale gauche goulionnaire et égale commun gauche et par aortique gauche

Organe prélevé : 1/ prélèvement ganglionnaire inguinale

Nature de l'acte réalisé : 1/ examen exploratoire

Biopsie antérieure : 1/ prélèvement Oui Non Réf:

FCV : Vagin Exocol : Endocol :

Date des dernières règles : Parité : 6 29/12/2022

Thérapeutique antérieure ou en cours :

Signature & Cachet	
<p>Dr Adnane AFIFI CHIRURGIE CANCÉROLOGIQUE GYNÉCOLOGIQUE ET MAMMAIRE 8, rue ibnou Yaala El Ifrani CASABLANCA - (Quartier Racine) Tél. : 05 22 364 354 Fax. 0522 364 355</p>	

RECU LE : 28/12/2022
EDITE LE : 03/01/2023

NOM & PRENOM : HARAKAT WAFA
PRESCRIPTEUR : Dr. AFIFI ADNANE
AGE : 67 ans
Code Patient : 103137
N/REF : 21228309
ORGANE : UTÉRUS

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

Patiene âgée de 67 ans avec carcinome épidermoïde du col utérin stade (IB2) traité en 2012 par radio-chimiothérapie néo-adjuvante, puis chirurgie avec reponse complète. Actuellement sur pet scanner de surveillance: apparition hyper métaplasme inguinal gauche ganglionnaire iliaque commun gauche et paraaortique gauche. 1) Prélèvement ganglionnaire inguinal et examen extemporané. Prélèvement liquide

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

EXAMEN EXTEMPORANE:

Parvenu pour **examen extemporané** un curage ganglionnaire pesant 25 grammes et mesurant 17 cm de hauteur; 3 cm de largeur et 1 cm antéro postérieur. Il renferme 4 ganglions qui mesurent entre 0,2 cm et 1 cm de grand axe, examinés sur coupes congelées.

Répondu par téléphone: 4 ganglions montrant quelques remaniements fibreux sans infiltration tumorale identifiable. A confirmer après inclusion en paraffine.

EXAMEN APRES INCLUSION EN PARAFFINE:

L'examen après inclusion en paraffine montre effectivement 4 ganglions siègeant de remaniements fibreux avec des follicules hyperplasiques et une histiocytose sinusale. Il n'est pas vu d'infiltration tumorale.

Liquide: Reçu un liquide hématique de 100ml.

L'examen après cytocentrifugation montre un fond fibrineux ponctué de quelques éléments inflammatoires sans cellule suspecte.

CONCLUSION

- Curage inguinale: Absence de métastase ganglionnaire 0N+/4N.
- Liquide légèrement inflammatoire sans cellule suspecte.

Signé : Dr. Lamia JABRI

Pr. Lamia JABRI

Anatomopathologiste

Centre de Pathologie Casapath

6, Rue des Hôpitaux Résidence du Parc Casablanca

Tél: 05 22 22 13 46 / 66 Fax : 05 22 22 14 24

Dr. Lamia JABRI
Professeur d'Anatomie Pathologique
Ex. Enseignante à la Faculté de Médecine de Casablanca

CENTRE DE PATHOLOGIE SPÉCIALISÉE CASABLANCA
Dr. Amal BENKIRANE
Professeur d'Anatomie Pathologique
Ex. Enseignante à la Faculté de Médecine de Casablanca
Tel: 0522 22 13 46/66 - Fax : 0522 22 14 24 - E-mail : labocasapath@gmail.com

Patente 36333531

CASAPATH

IF 40204512

CASAPATH

FACTURE

REF : 23/00196

Date de facturation 05 / 01 / 2023
Médecin traitant Dr. AFIFI ADNANE
Patient HARAKAT WAFA - 103137
Demande **E21228309 - 28/12/2022**

Liste des examens

EXTEMPORANEE

Total 1 400,00 Dhs

coefficient-P #####

Mode de règlement Chèque

Arrêtée la présente facture à la somme de : MILLE QUATRE CENTS DIRHAMS

Centre de Pathologie Spécialisée Casablanca
CASAPATH
6, Rue des Hôpitaux Résidence du parc
1er Etage N°1 - Casablanca
Tél: 05 22 22 13 46 Fax : 05 22 22 14 24